

Notre pouvoir d'achat nous est dû !

6€50

La valeur du point d'indice

Mardi 29 septembre
Manifestation 14h République

POUVOIR D'ACHAT
EN CHUTE LIBRE !

Le point d'indice était indexé sur l'inflation jusqu'à 1981.
Depuis, **nos dirigeants DISCUTENT, TROUVENT DES PRÉTEXTES**
et **GÈLENT SA VALEUR.**



POUR FAIRE FACE À L'INFLATION



LA CGT PROPOSE
LE SMIC À 2 000 € BRUT
ET L'INDEXATION
AUTOMATIQUE DES
SALAIRES SUR LES PRIX

POUR VALORISER LES MÉTIERS

4,6 MILLIONS
de travailleurs,
premiers de corvée,
touchent **-1000 €** /mois

LA CGT PROPOSE
LA RECONNAISSANCE
DES DIPLÔMES ET DE
LA QUALIFICATION
TOUT AU LONG
DE LA VIE

4

BONNES
RAISONS
D'AUGMENTER
LES SALAIRES

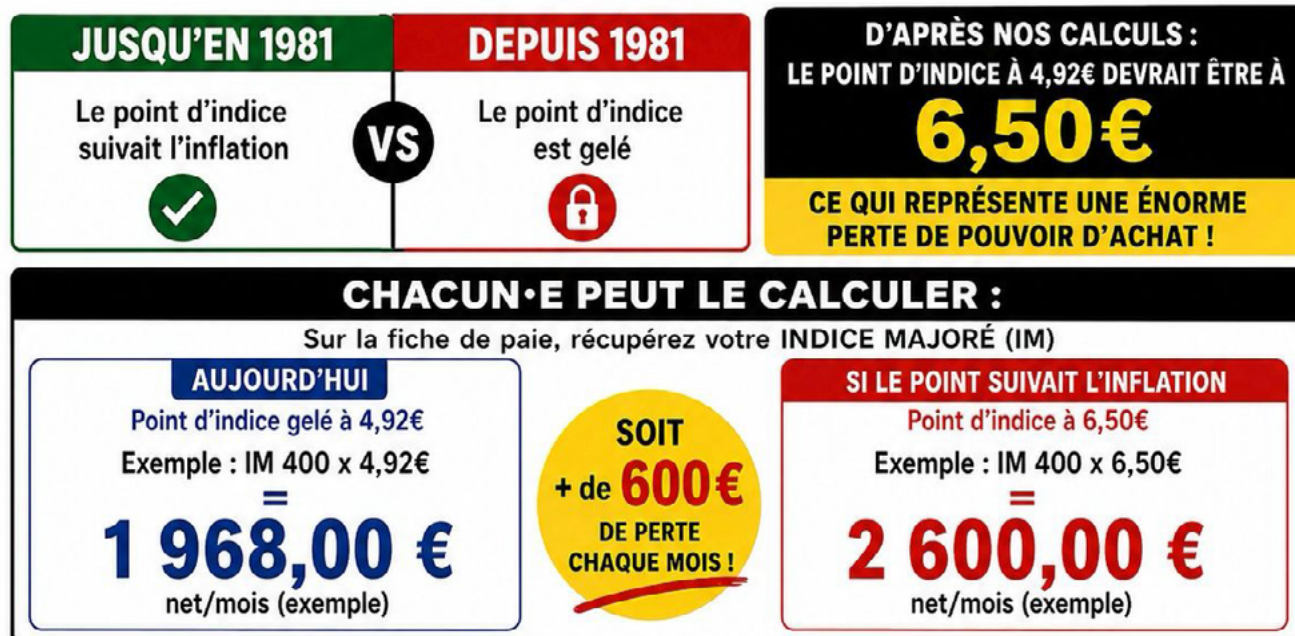


POUR FINANCER LES RETRAITES ET LA SANTÉ

+18 MILLIARDS D'EUROS
pour **5%**
d'augmentation de salaire

POUR PARTAGER LA CRÉATION DE RICHESSE

70 MILLIARDS D'EUROS
pour les actionnaires
c'est **12%** DE LA MASSE
SALARIALE soumise à
cotisations du secteur privé



6,50 € POUR LE POINT D'INDICE : NOUS RÉCLAMONS NOTRE DÛ !

Nous sommes près de 5,9 millions d'agent-es publics à faire vivre chaque jour les services publics. Derrière ce chiffre, ce sont des femmes et des hommes qui soignent, éduquent, accompagnent, protègent, administrent, entretiennent et font fonctionner notre pays.

Pourtant, depuis des années, nos salaires décrochent face à l'inflation. Le point d'indice, qui constitue la base de notre rémunération, est aujourd'hui fixé à 4,92 €. Pendant que les prix de l'alimentation, du logement, de l'énergie, des transports et des loisirs augmentent, la valeur de notre travail, elle, reste largement insuffisante.

La CGT revendique que le point d'indice soit porté à 6,50 €, afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat accumulée avec l'inflation. 6,50 €, ce n'est pas un cadeau, ce n'est pas une prime : c'est un rattrapage nécessaire.

Cette revalorisation aurait également des conséquences sur l'ensemble de

notre vie professionnelle et sociale : rémunération, progression de carrière, pension de retraite et recettes permettant de financer les services publics. Elle permettrait surtout de redonner du pouvoir d'achat à celles et ceux qui, chaque jour, travaillent pour l'intérêt général.

La CGT refuse que l'on nous réponde par des primes ponctuelles ou des dispositifs individuels. Une prime ne remplace pas une augmentation du salaire ! Nous revendiquons une véritable augmentation générale des traitements, avec un point d'indice revalorisé et une évolution permettant de ne plus laisser nos salaires décrocher face à l'inflation.

Dans la Fonction publique hospitalière, cette revendication prend une dimension particulière. Les hospitalier·ères travaillent de jour comme de nuit, les week-ends et les jours fériés. Ils et elles font face au manque d'effectifs, à l'intensification du travail et à des conditions de travail toujours plus difficiles.

La solidarité est notre arme !

L'IMPACT DE CETTE PERTE SUR NOTRE VIE :



PRIME SEMESTRIELLE

Moins élevée à cause d'un point d'indice gelé



PENSION DE RETRAITE

Réduite toute la vie



IMPÔTS

Moins de recettes pour nos services publics



CONSÉQUENCES CONCRÈTES

Bien manger, se loger, se soigner, se divertir... La vie est plus dure pour nous et nos proches !

À l'AP-HP, des dizaines de milliers d'hospitalier·ères font fonctionner quotidiennement l'hôpital public :

infirmier·ères, aides-soignant·es, auxiliaires de puériculture, ASH, personnels administratifs, techniques, logistiques, médico-techniques, éducatifs et sociaux...

Tous ces métiers sont indispensables.

Nous ne demandons pas la charité.
Nous demandons la reconnaissance de notre travail.

Toutes et tous en grève

(chaque 1h compte ou une demi-journée, une journée complète, le choix est individuel).

C'est un fake !

Les 48h avant n'existent pas,

la DGOS le confirme

FAQ sur le droit de grève dans les établissements de la fonction publique hospitalière (FPH)

Clique ICI
pour le texte en ligne



Mardi 29 septembre Manifestation 14h République

**ENSEMBLE DÉFENDONS, LUTTONS,
POUR NOS CARRIÈRE ET L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE**

JE ME SYNDIQUE

(VOTRE ADHÉSION RESTERA STRICTEMENT CONFIDENTIELLE)

ECRIRE EN MAJUSCULE ET LISIBLEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Téléphone : Adresse mail :
Profession : Service :
Catégorie (A,B,C) : Genre :
Inscription WhatsApp : ☐ Oui ☐ Non
☐ Plus tard

Signature :

Merci de retourner ce bulletin complété
et signé accompagné de votre RIB :

SYNDICAT CGT ROBERT-DEBRÉ

48 boulevard Sérurier
75019 Paris

Tél. : 01 40 03 24 26 syndicat.cgt.rdb@aphp.fr

11€ de cotisations mensuelles (ou le 1% CGT)

Les syndiqué.es bénéficient d'un crédit
d'impôt d'un montant égal
à 66 % de la cotisation
(ex. : une cotisation mensuelle de 20€,
reste à la charge du syndiqué.e
6,80€ après impôts)

